



**OL GROUPE**

**RAPPORT FINANCIER  
SEMESTRIEL 2010/2011**

**23 février 2011**

# Sommaire

## Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2010

1-1 Produits des activités	p. 3
1-2 Eléments constitutifs du résultat	p. 4
1-3 Bilan	p. 5
1-4 Faits marquants du semestre	p. 6
1-5 Principales transactions avec les parties liées	p. 9
1-6 Résultats sportifs au 31 décembre 2010	p. 10
1-7 Evénements survenus depuis le 1 <sup>er</sup> janvier 2011	p. 10
1-8 Grand Stade – Stade des Lumières	p. 10
1-9 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice	p. 11
1-10 Effectifs et résultats sportifs à ce jour	p. 11
1-11 Perspectives à court et moyen termes	p. 12

## Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2010

2-1 Compte de résultat	p. 13
2-2 Bilan	p. 14
2-3 Tableau de variations des flux de trésorerie	p. 16
2-4 Tableau de variations des capitaux propres	p. 18
2-5 Résultat par action	p. 18
2-6 Notes annexes	p. 19

**Attestation du responsable du rapport financier semestriel** p. 42

**Rapport des Commissaires aux Comptes** p. 43

# Rapport semestriel d'activité au 31 décembre 2010

## 1-1 Produits des activités

Au 31 décembre 2010, les produits des activités hors contrats joueurs se sont élevés à 79,9 M€ et les produits de cessions de contrats joueurs à 5,3 M€.

Au total, les produits des activités s'établissent à 85,2 M€. Ils représentaient 89,9 M€ au 31 décembre 2009, soit une diminution de 5,2%.

### *Ventilation par produit des activités (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)*

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010	Variation en M€	Variation en %
Billetterie	10,0	11,4	-1,4	-12,3%
Partenariats - Publicité	12,4	7,8	+4,6	+59,5%
Droits TV	40,8	38,4	+2,4	+6,3%
Produits de la marque	16,7	17,8	-1,1	-6,6%
<b>Produits des activités hors contrats joueurs</b>	<b>79,9</b>	<b>75,4</b>	<b>+4,5</b>	<b>+6,0%</b>
Produits de cessions des contrats joueurs	5,3	14,5	-9,2	-63,1%
<b>Total des produits des activités</b>	<b>85,2</b>	<b>89,9</b>	<b>-4,7</b>	<b>-5,2%</b>

- Les revenus de billetterie sont stables en championnat mais connaissent un retrait en Champions League. Ils bénéficiaient au 31 décembre 2009, des revenus du tour préliminaire de Champions League ainsi que d'affiches plus attractives (Liverpool).
- Les produits de partenariats et publicité s'inscrivent à 12,4 M€, en très forte progression (+ 59,5%) par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent. La mise en application de la Loi sur les jeux et paris en ligne a permis l'affichage du sponsor BetClic sur les maillots des joueurs, et des nouveaux contrats de partenariat signés notamment avec adidas, Groupama, MDA, Araldite, Keolis et Renault Trucks contribuent à cette forte augmentation.

- Les droits TV (LFP, FFF, UEFA) s'élèvent à 40,8 M€. Les droits TV nationaux (LFP/FFF) représentent 22,6 M€, en hausse de 2,4 M€ par rapport au 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice précédent, avec une 4<sup>ème</sup> place au Championnat de France au 31 décembre 2010 (vs 6<sup>ème</sup> au 31 décembre 2009). Les droits TV internationaux (UEFA) s'élèvent à 18,2 M€, au même niveau qu'au 31 décembre 2009. Les revenus de la participation au tour préliminaire lors de l'exercice précédent sont compensés par le classement final du club dans le Championnat de France supérieur à la saison précédente (2<sup>ème</sup> au 30 juin 2010, vs 3<sup>ème</sup> au 30 juin 2009).
- Les produits de la marque s'élèvent à 16,7 M€, en retrait de 6,6 %. Les produits dérivés ont été impactés par le changement d'équipementier et la mise en œuvre tardive et progressive du contrat adidas. Par ailleurs, l'absence de revenus de tournées lors de la première partie de saison pénalise cette ligne de produits (Coupe du Monde en Afrique du Sud).
- Les produits de cessions de joueurs représentent 5,3 M€ dans un contexte de marché des transferts particulièrement atone lors du mercato d'été. Ils concernent les cessions de BODMER (PSG), PIQUIONNE (West Ham), BOUMSONG (Panathinaïkos), ainsi que des incentives. Ils représentaient 14,5 M€ au 31 décembre 2009. Par ailleurs, les joueurs MENSAH, TAFER et ABENZOAR ont été prêtés respectivement à Sunderland, Toulouse et Arles Avignon.

## 1-2 Eléments constitutifs du résultat

### Compte de résultat consolidé simplifié du 1<sup>er</sup> semestre (du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre)

En M€	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010	Variation en M€
<b>Produits des activités</b>	<b>85,2</b>	<b>89,9</b>	<b>-4,7</b>
<i>Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs</i>	<i>11,3</i>	<i>9,9</i>	<i>+1,4</i>
<i>Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs</i>	<i>2,0</i>	<i>3,7</i>	<i>-1,7</i>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>13,3</b>	<b>13,6</b>	<b>-0,3</b>
<i>Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs</i>	<i>9,6</i>	<i>4,0</i>	<i>+5,6</i>
<i>Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs</i>	<i>-19,6</i>	<i>-16,8</i>	<i>-2,8</i>
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>-10,0</b>	<b>-12,8</b>	<b>+2,8</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-0,3</b>	<b>-0,4</b>	<b>+0,1</b>
<b>Résultat net part du groupe</b>	<b>-6,7</b>	<b>-8,7</b>	<b>+2,0</b>

Les bonnes performances des produits des activités hors contrats joueurs permettent de dégager un Excédent Brut d'Exploitation hors contrats joueurs en progression de 14% (+1,4 M€), malgré la suppression du DIC (Droit à l'Image Collective) au 1<sup>er</sup> juillet 2010 (impact négatif de 2,2 M€).

Le résultat opérationnel courant hors contrats joueurs s'élève à 9,6 M€, en hausse de 5,6 M€ (+140%), et bénéficie de la progression de l'excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs. Par ailleurs, il était impacté au 31 décembre 2009, de l'indemnité de rupture anticipée du contrat Umbro pour un montant de 4 M€ dans l'objectif de la mise en place du nouveau partenariat avec adidas à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

L'excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs s'élève à 2,0 M€ par rapport à 3,7 M€ au 31 décembre 2009, l'atonie du mercato d'été n'a permis aucun transfert significatif sur la période.

Le résultat opérationnel courant sur contrats joueurs traduit principalement un mercato d'été atone, aucun transfert significatif n'ayant été réalisé sur la période.

Le résultat opérationnel courant est en progression de 2,8 M€.

Le résultat financier s'établit à -0,3 M€, au même niveau qu'au 31 décembre 2009.

Le résultat net part du groupe s'établit à -6,7 M€, en progression de 2 M€.

### **1-3 Bilan**

Le 28 décembre 2010, la société a procédé à une émission d'OCEANE, souscrite à 100 %, représentant un montant total net de 23,4 M€. Les 3 310 321 obligations émises à 7,26 € (dont prime d'émission de 20%) bénéficient d'un rendement fixe annuel de 7%. La durée de l'emprunt est de 5 ans avec une échéance au 28 décembre 2015.

Les demandes de souscription sont intervenues en trois phases :

- Dans le cadre du délai de priorité, de nombreux actionnaires, y compris ICMI et Pathé à hauteur de leur participation, ont souscrit pour 71,3 % du total de l'opération,
- Dans le cadre du Placement Privé et de l'Offre au Public, les demandes, y compris de fonds obligataires, ont ensuite représenté 11,4 % du total de l'opération,
- Enfin et conformément à leurs engagements, ICMI et Pathé ont souscrit à parts égales les 17,3 % restants.

Les capacités financières d'OL Groupe se trouvent ainsi encore renforcées confortant sa position parmi les leaders des clubs européens en termes de moyens de financement lui permettant ainsi d'aborder les futures compétitions européennes dans une meilleure situation de concurrence.

Au 31 décembre 2010, les capitaux propres part du Groupe s'élèvent à 122,8 M€ (127,5 M€ au 30 juin 2010).

Les investissements joueurs ont représenté 23,0 M€ pour le premier semestre de l'exercice (76,5 M€ au 31 décembre 2009) et concernent principalement le joueur Yoann GOURCUFF (22,3 M€).

Les actifs incorporels (contrats joueurs) représentent 119,4 M€ au 31 décembre 2010 contre 121,5 M€ (dont 1,7 M€ de contrats joueurs détenus en vue de la vente) au 30 juin 2010. La valeur marché de l'ensemble des effectifs joueurs s'élève à 202,1 M€ au 31 décembre 2010, selon le site « transfermarkt.de » et la plus value potentielle est estimée à 82,7 M€. Il est à noter que le site ne valorise pas les jeunes joueurs à hauteur des estimations du club, la plus-value potentielle pourrait être alors améliorée de près de 20 M€.

Les actifs corporels s'élèvent à 24,0 M€ contre 19,9 M€ au 30 juin 2010. Ils se composent essentiellement des frais engagés par la Foncière du Montout pour le projet du nouveau stade (11 M€), du nouveau centre de formation, du centre d'entraînement, des bâtiments du siège social et de la boutique OL.

La trésorerie globale représente 53,6 M€ (y compris les sicav nanties données en contre partie de garanties sur acquisitions de joueurs à hauteur de 10,1 M€, classées en actifs financiers).

L'endettement financier correspondant aux tirages des lignes de crédit moyen terme et à l'emprunt obligataire s'élève à 45,4 M€.

La trésorerie nette d'endettement s'élève à 8,2 M€ (y compris sicav nanties).

## **1-4 Faits marquants du semestre**

Plusieurs événements et faits marquants ont ponctué le 1<sup>er</sup> semestre 2010/2011.

### **Acquisitions, cessions et mutations temporaires de joueurs**

Sur la période, l'Olympique Lyonnais a procédé à l'acquisition d'un joueur pour un montant de 22,3 M€ :

- Yoann GOURCUFF, international français de 25 ans, en provenance des Girondins de Bordeaux, a signé un contrat de 5 ans.

L'Olympique Lyonnais a procédé à la mutation temporaire du joueur international sénégalais Pape DIAKHATE en provenance du Dynamo de Kiev, pour la saison 2010/2011 avec option d'achat de 6 M€.

Par ailleurs, cinq jeunes joueurs du Centre de Formation : Ishak BELFODIL, Alexandre LACAZETTE, Mathieu GORGELIN, Anthony LOPES et Jérémy PIED ont signé leur premier contrat professionnel avec l'OL.

L'Olympique Lyonnais a également procédé, durant le Mercato estival, aux cessions suivantes :

- Mathieu BODMER (2,5 M€) cédé au PSG.
- Frédéric PIQUIONNE (1,1 M€) cédé à West Ham.
- Jean Alain BOUMSONG (0,5 M€) cédé au club de Panathinaïkos.
- Autres revenus divers joueurs (1,2 M€).

Dans le même temps, l'Olympique Lyonnais a procédé aux mutations temporaires des joueurs suivants pour la saison 2010/2011 :

- John MENSAH à Sunderland avec option d'achat de 5,5 M€.
- Yannis TAFER à Toulouse avec option d'achat de 4 M€.
- Loïc ABENZOAR à Arles Avignon.

Le club a également procédé à des prolongations de contrats pendant la période, notamment Anthony REVEILLERE et CRIS.

## **Contrats commerciaux**

### **adidas**

La SASP Olympique Lyonnais et la société adidas ont conclu par contrat le 12 février 2010 un accord de partenariat sur une durée de dix saisons sportives, soit du 1er juillet 2010 au 30 juin 2020. Ce contrat reprend les grandes lignes du protocole d'accord conclu le 7 août 2009. Le contrat prévoit notamment que la société adidas verse à la SASP Olympique Lyonnais, à l'occasion de chaque saison sportive durant laquelle la SASP Olympique Lyonnais évoluera en Championnat de France de Ligue 1, un montant forfaitaire de base assorti du versement de redevances portant sur les ventes de produits comportant les marques Olympique Lyonnais et adidas. Le montant minimum de redevances versé par adidas à la SASP Olympique Lyonnais est susceptible de faire l'objet d'ajustements en fonction, d'une part, des ventes réalisées et, d'autre part, des résultats de l'Olympique Lyonnais dans les compétitions françaises et/ou européennes dans lesquelles il est engagé.

### **Groupe Mangas Gaming - BetClic – Everest Poker**

Du fait du report de la loi sur les paris en ligne, l'Olympique Lyonnais et le Groupe Mangas Gaming ont souhaité signer un nouveau contrat en date du 1er juillet 2010 pour une durée de trois saisons sportives avec possibilité de sortie anticipée pour le Groupe Mangas Gaming à l'issue de la première saison sportive, soit au 30 juin 2011. Le Groupe Mangas Gaming à travers ses marques Betcltic et Everest Poker devient le partenaire majeur du club. Ainsi, la marque Betcltic apparaît sur la face avant du maillot Championnat domicile et Europe, la marque Everest poker apparaît, quant à elle, sur la face avant maillot Championnat extérieur. Les deux marques bénéficient de la possibilité d'utilisation de la dénomination partenaires majeurs de l'Olympique Lyonnais ainsi que la présence des marques sur différents supports de communication du club. L'accord prévoit pour les marques des opérations de relations publiques lors des différentes compétitions. Les deux marques bénéficient de l'exclusivité du secteur des jeux en ligne, de paris sportifs et de jeu en ligne de poker.

### **Groupama**

Le 8 juin 2010, la SASP Olympique Lyonnais a conclu un contrat de partenariat avec Groupama comme partenaire officiel du club pour les 3 saisons sportives. Au terme de ce contrat, différents droits et avantages sont consentis à Groupama et principalement : i) l'utilisation de la dénomination et du sigle du club, de l'appellation «partenaires officiels de l'Olympique Lyonnais», ii) l'apposition du sigle Groupama sur le dos des maillots pour les matchs de ligue 1, iii) les opérations de relations publiques. Les droits et avantages sont consentis à Groupama à titre exclusif pour le secteur de l'assurance.

### **Groupe Hunstman – marque Araldite**

Le 2 août 2010, les sociétés Olympique Lyonnais SASP et le Groupe Huntsman ont conclu un contrat de partenariat pour la mise en valeur de la marque Araldite et ce, pour une durée de trois saisons sportives avec possibilité de sortie du contrat au seul bénéfice du Groupe Huntsman à la fin de la première année, soit le 30 juin 2011. La marque Araldite apparaîtra sur la manche maillot pour les rencontres de Championnat. Le dispositif est agrémenté de visibilité sur les supports club et de réceptif pour les relations publiques sur les rencontres de Championnat.

### **Contrat avec MDA**

Après une première année de partenariat, la société Olympique Lyonnais SASP et MDA ont conclu un nouvel accord de partenariat le 6 juillet 2010 pour une durée d'une saison sportive et un dispositif de visibilité plus important. La marque MDA apparaîtra sur la poche poitrine du maillot domicile et la marque LG apparaîtra sur la poche poitrine du maillot extérieur. La marque MDA bénéficie de l'utilisation des nominations et du dispositif de visibilité sur des supports du club ainsi que les opérations de relations publiques sur les rencontres de Championnat.



## **Keolis et Renault Trucks**

L'Olympique Lyonnais SASP a conclu deux contrats respectivement avec les sociétés Keolis et Renault Trucks pour l'apposition des marques sur le short de l'équipe en Championnat de France. Les deux contrats ont été conclus pour une durée d'un an avec Keolis apparaissant sur les rencontres domiciles Championnat et Renault trucks sur les rencontres extérieurs Championnat.

## **Projet du Grand Stade – Stade des Lumières**

L'Olympique Lyonnais a décidé - situation logique en Europe, mais unique en France - de construire et d'investir dans un stade de 58 000 personnes, sur des fonds privés, répondant aux standards internationaux, et qui permettra à l'agglomération lyonnaise d'accueillir les plus grandes compétitions internationales comme l'Euro 2016.

Toutes les villes qui ont eu la chance de pouvoir organiser des compétitions internationales, comme la Coupe du Monde ou le Championnat d'Europe, ont pu constater les impacts très positifs que cela représente, tant en termes économiques qu'en termes d'image. Ce projet, qui sera une enceinte sportive de référence au niveau européen et exemplaire en matière de développement durable, va permettre à l'agglomération lyonnaise de se doter d'un « Stade des Lumières », à vocation nationale et internationale.

Le 28 octobre 2010, le Conseil d'Administration d'OL Groupe a décidé de passer à la phase de consultation des entreprises générales susceptibles de participer à la conception-réalisation du projet. Deux entreprises de construction ont été retenues (GFC et Vinci) et le choix définitif devrait intervenir au cours du 2<sup>ème</sup> trimestre 2011. Le groupe retenu travaillera sur le projet aux côtés de l'Olympique Lyonnais, du cabinet d'architectes Populous, du cabinet d'urbanisme Buffi et du groupement d'ingénierie E2CA et Ingerop.

## **Projet de mise en place d'un club deal**

Le projet de mise en place d'un pool bancaire de type club deal est actuellement en cours et devrait être conclu à court terme.

## **1-5 Principales transactions avec les parties liées**

Les principales transactions avec les parties liées figurent dans le point 8 des notes annexes aux comptes consolidés au 31 décembre 2010, en page 40 du présent rapport.

## 1-6 Résultats sportifs au 31 décembre 2010

### ▪ *Equipe masculine :*

- 4<sup>ème</sup> au classement du Championnat de France.
- Qualification aux 1/8<sup>èmes</sup> de finale de l'U.E.F.A. Champions League contre le Real de Madrid (22 février 2011 à Lyon et 16 mars à Madrid).

### ▪ *Equipe féminine :*

- 1<sup>ère</sup> au classement du Championnat de France.
- Qualification aux 1/4 finales de l'U.E.F.A. Women's Cup contre Zvezda (Russie).

## 1-7 Evénements intervenus depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2011

### Cession de joueur

Le club a cédé lors du mercato d'hiver, l'international camerounais Jean II Makoun au club anglais d'Aston Villa pour un montant de 6 M€ auxquels pourront s'ajouter un maximum de 3 M€ d'incentives (normes françaises).

Au 31 janvier 2011, l'effectif professionnel compte 26 joueurs contre 28 lors de l'exercice précédent.

## 1-8 Grand Stade – Stade des Lumières

Conformément au calendrier, le 18 Janvier 2011, le Permis de Construire du futur Grand Stade et l'ensemble des dossiers réglementaires (Etude d'Impact, Loi sur l'eau, le dossier ICPE (Installation classée pour la Protection de l'Environnement), enquête publique et le dossier ESSP (Etude de Sécurité et de Sécurité Publique), ont été déposés. Au total, ce sont plus de 5 300 pages de documents qui ont été transmises aux différentes autorités compétentes (Mairie de Décines, Unité Territoriale du Rhône, DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement), DDT (Directions Départementales des Territoires), Préfecture du Rhône). L'obtention du permis de construire devrait intervenir courant septembre 2011.

Le 28 janvier 2011, a été créé le Comité de Parrainage du Stade des Lumières. De très nombreux acteurs représentatifs du dynamisme de Lyon et de sa Région se sont joints à la dynamique apportée par ce projet : acteurs du monde économique (Présidents de la CCI, du Medef, de la CGPME, du syndicat du BTP, du tourisme, de l'Hôtellerie-Restaurant), des principales entreprises lyonnaises, du monde universitaire (présidents des universités, des grandes écoles), culturel, sportif et monde associatif. Ils ont ainsi rejoint les 74% des habitants de l'agglomération lyonnaise favorable au projet Grand Stade (sondage IPSOS Octobre 2009).

Le choix des 9 villes retenues pour l'Euro 2016 sera effectué par la FFF avant le 27 mai 2011. L'investissement privé devrait représenter un montant global de 450 M€, répartis entre plusieurs investisseurs dont OL Groupe qui financerait le stade pour un montant maximum de 300 M€. La banque d'affaires Lazard et le cabinet d'avocats White & Case participent actuellement à l'élaboration de la stratégie de financement. Des contacts avec de grands sponsors internationaux sont en cours dans l'objectif d'un partenariat de naming, contributeur au financement du stade. Le coût global actualisé du seul stade fera l'objet d'un communiqué après la sélection de l'entreprise de construction et du choix de financement.

### **Planning prévisionnel**

Lancement des enquêtes publiques	20 avril 2011
Sélection des entreprises	2 <sup>ème</sup> trimestre 2011
Obtention du PC	Courant septembre 2011
Acquisitions des terrains	Courant 2011
Début de construction	4 <sup>ème</sup> trimestre 2011
Livraison envisagée du Stade	Décembre 2013

### **1-9 Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les 6 mois restant de l'exercice**

Outre les risques qui figurent dans la partie « rapport de gestion » en pages 34 à 43 du Document de Référence 2009/2010 en ligne sur le site [www.olweb.fr](http://www.olweb.fr), la société a identifié les risques suivants :

- Risque lié à l'absence d'harmonisation de la réglementation relative aux jeux et paris en ligne au sein des pays européens, dans le cas où le club afficherait son sponsor dans ces dits-pays.
- Risque lié à d'éventuels paris sur les résultats des matchs de l'OL sur des sites autres que Betclik et qui n'auraient pas reçu l'agrément de l'ARJEL (Autorité de Régulation des Jeux en Ligne) ou qui ne respecteraient pas la réglementation.

### **1-10 Effectifs et résultats sportifs au 23 février 2011**

La cession de Jean II MAKOUN au club anglais d'Aston Villa a été réalisée le 17 janvier dernier, pour un montant de 6 M€ auxquels pourra s'ajouter un maximum de 3 M€ d'incentives, l'équipe professionnelle compte désormais 26 joueurs internationaux au 31 janvier 2011 (28 au 31 janvier 2010).

▪ **Equipe masculine :**

- 4<sup>ème</sup> au classement du Championnat de France avec 41 points.
- Qualification aux 1/8<sup>èmes</sup> de finales de l'U.E.F.A. Champions League. L'OL a affronté le Real Madrid le 22 février 2011 à Lyon (score 1-1). Le match retour est prévu à Madrid le 16 mars 2011.
- Coupe de la Ligue : défaite contre PSG en 1/8 de finale.
- Coupe de France : défaite contre Nice en 1/16 de finale.

▪ **Equipe féminine :**

- 1<sup>ère</sup> au classement du Championnat de France.
- Qualification pour les 1/4 de finale de l'U.E.F.A. Women's Cup contre Zvezda

### **1-11 Perspectives à court et moyen termes**

Après une première partie de saison difficile sur le plan sportif, le club, 5<sup>ème</sup> au classement du championnat de France, conserve son ambition de terminer la saison sur le podium.

Le marché des transferts hivernal a été très actif en Europe, ce qui permet d'entrevoir une reprise de cette activité (456 M€ au lieu de 119 M€ l'année dernière).

L'intégration de jeunes talents, objectif permanent du groupe, se concrétise pour cette saison avec l'arrivée de joueurs issus du centre de formation tels que Pied, Lacazette ou Grenier qui ont déjà joué avec l'équipe professionnelle lors de la première partie de saison.

Le Fair Play Financier en cours de mise en place par l'UEFA va concourir à la nouvelle organisation économique du football européen et devrait permettre l'avènement des clubs les mieux gérés qui pourront, grâce à leurs fonds propres, poursuivre leurs investissements, en particulier en matières d'infrastructures sportives sources de revenus récurrents.

La structure de management de haut niveau mise en place, renforcée par l'arrivée d'une Directrice Financière, Emmanuelle Sarabay, ainsi que le recrutement en cours d'un Directeur Marketing a pour objectif, d'une part, de développer la marque à travers toutes ses composantes nationales et internationales, ainsi que celle des joueurs emblématiques du club, et d'autre part, de conduire avec les équipes déjà constituées, le projet majeur du groupe que représente le Stade des Lumières.

Il est à noter qu'à la date du 23 février 2011, OL Groupe n'enregistre aucun litige qui pourrait remettre en cause l'activité ou les objectifs sportifs qu'il s'est fixés pour l'exercice 2010/2011.

# Comptes consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2010

## 2-1 Comptes consolidés semestriels - Compte de résultat

(en K€)	Notes	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	% du C.A.	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010	% du C.A.
<b>Produits des activités</b>	<b>5.1</b>	<b>85 232</b>	<b>100%</b>	<b>89 858</b>	<b>100%</b>
Produits des activités (hors contrats joueurs)	5.1	79 896	94%	75 379	84%
Achats consommés	5.2	-8 810	10%	-8 534	9%
Charges externes		-8 148	10%	-8 091	9%
Impôts, taxes et versements assimilés		-1 994	2%	-1 516	2%
Charges de personnel	5.5	-49 645	58%	-47 317	53%
Excédent brut d'exploitation hors contrats joueurs		11 298	13%	9 920	11%
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.3	-375	0%	-1 165	-1%
Autres produits et charges opérationnels courants		-1 321	-2%	-4 745	-5%
<b>Résultat opérationnel courant hors contrats joueurs</b>		<b>9 603</b>	<b>11%</b>	<b>4 010</b>	<b>4%</b>
Produits de cession des contrats joueurs	5.1	5 337	6%	14 479	16%
Valeur résiduelle des contrats joueurs	5.4	-3 302	-4%	-10 789	-12%
Excédent brut d'exploitation sur contrats joueurs		2 034	2%	3 691	4%
Dotations aux amortissements et provisions nettes	5.3	-21 662	-25%	-20 452	-23%
<b>Résultat opérationnel courant sur contrats joueurs</b>		<b>-19 628</b>	<b>-23%</b>	<b>-16 762</b>	<b>-19%</b>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>13 332</b>	<b>16%</b>	<b>13 611</b>	<b>15%</b>
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>-10 026</b>	<b>-12%</b>	<b>-12 752</b>	<b>-14%</b>
Autres produits et charges opérationnels non courants					
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>-10 026</b>	<b>-12%</b>	<b>-12 752</b>	<b>-14%</b>
Résultat financier	5.6	-331	0%	-383	0%
<b>Résultat avant impôt</b>		<b>-10 357</b>	<b>-12%</b>	<b>-13 135</b>	<b>-15%</b>
Charge d'impôt	5.7	3 535	-4%	4 478	-5%
Quote part de résultat net des entreprises associées	4.1.5	13	0%	4	0%
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>-6 808</b>	<b>-8%</b>	<b>-8 654</b>	<b>-10%</b>
<b>Résultat revenant aux actionnaires de la société</b>		<b>-6 721</b>	<b>-8%</b>	<b>-8 716</b>	<b>-10%</b>
Résultat revenant aux intérêts minoritaires		-87		63	
<b>Résultat net par action</b>		<b>-0,52</b>		<b>-0,68</b>	
<b>Résultat net dilué par action</b>		<b>-0,52</b>		<b>-0,68</b>	
<b>ETAT DU RESULTAT GLOBAL (en K€)</b>		<b>1<sup>er</sup> semestre 2010/2011</b>		<b>1<sup>er</sup> semestre 2009/2010</b>	
Résultat net comptabilisé directement en capitaux propres		0		0	
Résultat global		-6 808		-8 654	
Résultat global revenant aux actionnaires		-6 721		-8 716	
Résultat global revenant aux minoritaires		-87		63	

## 2-2 Comptes consolidés semestriels - Bilan

### Actif

Montants nets (en K€)	Notes	31/12/10	30/06/10
<b>Immobilisations incorporelles</b>			
Goodwills	4.1.1	2 221	2 221
Contrats joueurs	4.1.2	119 432	119 845
Autres immobilisations incorporelles	4.1.2	714	754
<b>Immobilisations corporelles</b>	4.1.3	24 055	19 903
<b>Autres actifs financiers</b>	4.1.4	674	5 436
<b>Créances sur contrats joueurs (part à + 1 an)</b>	4.2	2 852	12 548
<b>Participations dans les entreprises associées</b>	4.1.5	495	481
<b>Impôts différés</b>	4.3	18 690	16 265
<b>Actifs non courants</b>		<b>169 131</b>	<b>177 453</b>
<b>Stocks</b>	4.2	752	379
<b>Créances clients</b>	4.2 & 4.7	28 767	12 946
<b>Créances sur contrats joueurs (part à - 1 an)</b>	4.2 & 4.7	17 872	26 896
<b>Contrats joueurs détenus en vue de la vente</b>	4.2 & 4.7		1 699
<b>Autres actifs financiers courants</b>	4.2 & 4.7	10 103	4 750
<b>Créance d'Impôts sur les Sociétés</b>	4.2	308	875
<b>Autres actifs courants et comptes de régularisation</b>	4.2 & 4.7	21 134	12 493
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie</b>			
Valeurs mobilières de placement	4.2 & 4.7	44 174	45 457
Disponibilités	4.2 & 4.7	401	326
<b>Actifs courants</b>		<b>123 512</b>	<b>105 822</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>292 643</b>	<b>283 275</b>

## Passif

Montants nets (en K€)	Notes	31/12/10	30/06/10
Capital	4.4	20 127	20 127
Primes	4.4	102 865	102 865
Réserves	4.4	4 433	39 899
Autres fonds propres	4.4	2 054	
Résultat de la période		-6 721	-35 352
<b>Capitaux propres part du groupe</b>		<b>122 757</b>	<b>127 538</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>		<b>2 994</b>	<b>3 241</b>
<b>Total capitaux propres</b>		<b>125 751</b>	<b>130 779</b>
<b>Emprunt OCEANE (part à + 1 an)</b>	4.6 & 4.7	20 246	
<b>Emprunts &amp; dettes financières (part à + 1 an)</b>	4.6 & 4.7	7 501	25 371
<b>Dettes sur contrats joueurs (part à +1 an)</b>	4.6 & 4.7	9 136	15 360
<b>Impôts différés</b>	4.3	57	23
<b>Provisions pour engagements de retraite</b>	4.5.1	762	712
<b>Passifs non courants</b>		<b>37 701</b>	<b>41 467</b>
<b>Provisions (part à -1 an)</b>	4.5.2	206	950
<b>Dettes financières (part à -1 an)</b>			
Découverts bancaires	4.6 & 4.7	1 106	9 732
Autres emprunts & dettes financières	4.6 & 4.7	17 603	4 849
<b>Fournisseurs &amp; comptes rattachés</b>	4.6 & 4.7	12 081	11 112
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	4.6	35 809	31 067
<b>Dettes sur contrats joueurs (part à -1 an)</b>	4.6 & 4.7	43 982	39 415
<b>Dettes d'Impôts sur les Sociétés</b>	4.6	-	60
<b>Autres passifs courants et comptes de régularisation</b>	4.6 & 4.7	18 404	13 845
<b>Passifs courants</b>		<b>129 191</b>	<b>111 029</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>292 643</b>	<b>283 275</b>

## 2-3 Comptes consolidés semestriels - Tableau de variations des flux de trésorerie

(en K€)	31/12/10	31/12/09
Résultat net	-6 808	-8 654
Résultat net des entreprises associées	-13	-4
Amortissements et provisions	21 994	21 508
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie	-78	-380
Plus values de cession des contrats joueurs	-2 034	-3 691
Plus values de cession des autres immobilisations		10
Charges d'impôt	-3 535	-4 478
<b>Capacité d'autofinancement avant impôt</b>	<b>9 525</b>	<b>4 312</b>
Impôt payé	586	3 309
Clients et autres débiteurs	-20 488	-18 967
Fournisseurs et autres créditeurs	5 937	2 625
<b>Variation du besoin en fonds de roulement</b>	<b>-14 551</b>	<b>-16 342</b>
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>-4 440</b>	<b>-8 721</b>
Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes	-24 511	-47 959
Acquisitions d'autres immobilisations incorporelles		-32
Acquisitions d'immobilisations corporelles	-5 139	-593
Acquisitions d'immobilisations financières	-571	-261
Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances	24 057	35 998
Cessions ou diminutions des autres actifs immobilisés	529	107
Acquisition de filiales nette de trésorerie acquise		
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements</b>	<b>-5 635</b>	<b>-12 740</b>
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		-1 811
Dividendes versés aux intérêts minoritaires	-160	-100
Souscriptions d'emprunts	621	597
Emprunt OCEANE : composante dettes	20 246	
Emprunt OCEANE : composante capitaux propres	3 133	
Remboursements d'emprunts	-5 755	-4 800
Nantissements de SICAV	-553	-19 575
Titres d'auto-contrôle	-37	329
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>17 494</b>	<b>-25 360</b>
<b>Trésorerie d'ouverture</b>	<b>36 051</b>	<b>102 329</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>7 419</b>	<b>-46 821</b>
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>43 470</b>	<b>55 508</b>

(en K€)	31/12/10	31/12/09
Valeurs mobilières de placement	44 174	55 495
Disponibilités	401	1 107
Découverts bancaires	-1 106	-1 094
<b>Trésorerie de clôture</b>	<b>43 470</b>	<b>55 508</b>



### Acquisitions de contrats joueurs nettes de variation des dettes

(en K€ )	31/12/10	31/12/09
Acquisitions de contrats joueurs	-22 952	-76 180
Dettes agents concernant des contrats cédés	100	396
Dettes joueurs au 31/12/2010	53 118	
Dettes joueurs au 30/06/2010	-54 776	
Dettes joueurs au 30/12/2009		63 633
Dettes joueurs au 30/06/2009		-35 808
	<b>-24 511</b>	<b>-47 959</b>

### Cessions de contrats joueurs nettes de variation des créances

(en K€ )	31/12/10	31/12/09
Produits sur cessions de contrats joueurs	5 337	14 479
Créances joueurs au 31/12/2010	-20 724	
Créances joueurs au 30/06/2010	39 444	
Créances joueurs au 31/12/2009		-40 887
Créances joueurs au 30/06/2009		62 406
	<b>24 057</b>	<b>35 998</b>

### Variations du besoin en fonds de roulement

(en K€)	30/06/10	Variations de la période	31/12/10
Créances clients	13 869	-15 887	29 756
Provisions clients	-923	65	-989
Comptes de régularisation - Passif	-10 947	3 659	-14 605
<b>Créances clients</b>	<b>1 999</b>	<b>-12 164</b>	<b>14 162</b>
Autres créances	11 631	-7 952	19 583
<b>Autres créances</b>	<b>11 631</b>	<b>-7 952</b>	<b>19 583</b>
Stocks	427	-358	785
Provisions stocks	-48	-15	-33
<b>Stocks</b>	<b>379</b>	<b>-373</b>	<b>752</b>
<b>Clients et autres débiteurs</b>		<b>-20 488</b>	

(en K€)	30/06/10	Variations de la période	31/12/10
Fournisseurs	-11 112	969	-12 081
Comptes de régularisations - Actif	862	-685	1 547
<b>Dettes fournisseurs</b>	<b>-10 250</b>	<b>284</b>	<b>-10 534</b>
Autres passifs courants	-33 954	5 653	-39 607
<b>Autres dettes</b>	<b>-33 954</b>	<b>5 653</b>	<b>-39 607</b>
<b>Fournisseurs et autres créditeurs</b>		<b>5 937</b>	

## 2-4 Comptes consolidés semestriels - Tableau de variations des capitaux propres

(en K€)	Capitaux propres revenant							aux intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	aux actionnaires de la société								
	Capital	Réserves liées au capital	Titres auto-détenus	Réserves et résultat	Autres fonds propres	Résultat enregistré directement en capitaux propres	Total part du Groupe		
<b>Capitaux propres au 30/06/2009</b>	20 127	102 865	-5 011	47 049		-315	164 715	3 113	167 828
Résultat de la période				-8 716			-8 716	63	-8 653
Dividendes				-1 811			-1 811	-100	-1 911
Titres d'auto contrôle			329			-281	48		48
Paiements en actions						28	28		28
<b>Capitaux propres au 31/12/2009</b>	20 127	102 865	-4 682	36 522		-568	154 264	3 076	157 340
<b>Capitaux propres au 30/06/2010</b>	20 127	102 865	-4 710	9 885		-628	127 538	3 241	130 779
Résultat de la période				-6 721			-6 721	-87	-6 808
Dividendes								-160	-160
Emprunt OCEANE <sup>(1)</sup>					2 054		2 054		2 054
Titres d'auto contrôle			-37			-104	-141		-141
Paiements en actions						28	28		28
<b>Capitaux propres au 31/12/2010</b>	20 127	102 865	-4 747	3 164	2 054	-705	122 758	2 994	125 751

(1) Retraitement de l'emprunt OCEANE (voir note 2.10)

## 2-5 Comptes consolidés semestriels - Résultat global par action

	31/12/10	31/12/09
Nombre d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre moyen d'actions à la fin de la période	13 241 287	13 241 287
Nombre d'actions auto détenues à la fin de la période	330 170	324 382
Nombre proratisé d'actions à émettre (OCEANE)	73 563	
<b>Résultat consolidé</b>		
Résultat net part du groupe (en M€)	-6,72	-8,72
Résultat net part du groupe dilué (en M€)	-6,71	-8,72
Résultat net part du groupe par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,52	-0,68
Résultat net part du groupe dilué par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,52	-0,68
<b>Résultat global</b>		
Résultat global part du groupe (en M€)	-6,72	-8,72
Résultat global part du groupe par action (en €) <sup>(1)</sup>	-0,52	-0,68
<b>Dividende net</b>		
Montant net global (en M€)		1,85
Montant net action (en €)		0,14

(1) Calculé sur le nombre moyen d'actions en circulation après déduction du nombre d'actions auto détenues

## **2-6 Notes annexes aux états financiers consolidés semestriels résumés au 31 décembre 2010**

Les états financiers consolidés semestriels présentés sont ceux de la société Olympique Lyonnais Groupe SA (sise 350 avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon) et ses filiales. Le Groupe s'est constitué essentiellement à partir de l'équipe de football professionnelle. En prolongement de cette activité, des filiales ont été créées dans les domaines audiovisuels, merchandising, restauration, organisation de voyages.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 23 février 2011.

### **1 - Evénements significatifs sur les comptes du premier semestre 2010/2011**

#### **1.1 Acquisitions de contrats joueurs de la période**

En août 2010, OL Groupe a procédé à l'acquisition du contrat du joueur Yoann GOURCUFF en provenance des Girondins de Bordeaux (22,3 M€ + incentives en cas de cession).

#### **1.2 Cessions de contrats joueurs de la période**

En juillet 2010, OL Groupe a procédé aux transferts de Mathieu BODMER au P.S.G, Frédéric PIQUIONNE au club de West Ham et Jean Alain BOUMSONG au club du Panathinaïkos pour un montant global de 4,1 M€ (+ 1,2 M€ d'incentives).

#### **1.3 Emprunt Océane**

OL GROUPE a procédé, en décembre 2010, à l'émission d'un emprunt de 24 M€ représenté par des Obligations à option de Conversion et/ou d'Échange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). Cette émission a fait l'objet d'une note d'opération visée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n°10-432 en date du 9 décembre 2010.

#### **1.4 Signature de nouveaux partenariats**

La mise en application de la loi sur les paris et jeux en ligne a permis l'affichage du sponsor Betclac sur les maillots des joueurs à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

De nombreux partenariats ont été également signés tels que adidas, Groupama, Araldite, Keolis et Renault Trucks, ce qui explique la forte progression des revenus de partenariat et publicité.

## **2 - Etats semestriels au 31 décembre 2010**

### **2.1 Déclaration de conformité**

Les comptes semestriels consolidés résumés ont été établis conformément à la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire sur l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2010 n'ont pas eu d'impact significatif pour les comptes de la société, ou sont non applicables.

Les comptes semestriels consolidés sont présentés, en application de cette norme, en retenant une présentation résumée de l'annexe.

Les principes et méthodes comptables appliqués sont identiques à ceux utilisés pour l'arrêté des comptes annuels consolidés relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2010 ; ils sont décrits dans le document de référence n° R.10-078. Les informations communiquées en annexe des comptes semestriels portent uniquement sur les éléments, les transactions et les événements significatifs permettant de comprendre l'évolution de la situation financière et des performances du Groupe.

La société n'a pas utilisé de principes comptables contraires aux normes IFRS d'application obligatoire en 2010 et non encore adoptées au niveau européen. Elle ne s'attend pas à ce que les normes et interprétations, publiées par l'IASB, mais non encore approuvées au niveau européen, aient une incidence significative sur ses états financiers.

### **2.2 Présentation des états**

Les comptes consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les comptes consolidés de l'exercice clos le 30 juin 2010. Les états financiers sont présentés en milliers d'euros.

Dans ces états financiers intermédiaires, toutes les entités du Groupe et le Groupe appliquent les mêmes méthodes que celles utilisées dans les états financiers annuels.

Il est rappelé que l'arrêté du premier semestre d'OL Groupe intègre les premières cessions de joueurs de l'exercice (le marché des transferts d'été entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août) et les recettes liées à la première phase de la Champions' League.

### **2.3 Recours à des estimations**

L'établissement des états financiers conformément au cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans les états financiers. Les principaux éléments concernés par l'utilisation d'estimations et d'hypothèses sont les tests de dépréciation des immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie, l'activation des impôts différés, la détermination de la composante capitaux propres des OCEANE et les provisions, notamment la provision pour engagements de retraite. Ces estimations partent d'une hypothèse de continuité d'exploitation et sont établies en fonction des informations

disponibles lors de leur établissement et s'inscrivent dans le contexte de la crise économique et financière actuelle dont l'ampleur et la durée ne peuvent être anticipées avec précision.

Les estimations peuvent être révisées si les circonstances sur lesquelles elles étaient fondées évoluent ou par suite de nouvelles informations. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Dans le cadre des comptes semestriels, les évaluations sont établies comme si la période intermédiaire était une période autonome.

## **2.4 Reconnaissance des revenus**

### **2.4.1 Droits télévisuels et recettes sponsoring**

Les droits télévisuels sont reversés au club dans le cadre de ses participations aux différentes compétitions (Championnat de France, Champions' League...).

Les recettes de la Ligue de Football Professionnel se décomposent en une partie fixe qui est comptabilisée sur la base des produits acquis au prorata des matchs joués et une partie variable, comprenant une prime de notoriété consécutive aux passages télévisuels et une prime de classement des clubs participants, répartie en fonction des matchs joués.

Les recettes de la Champions' League sont comptabilisées sur la base des produits acquis à la date de l'arrêté semestriel.

Conformément, à l'avis du CNCC du 28 mars 2007, les options retenues par le Groupe pour les arrêtés semestriels sont les suivantes :

- Pour les droits fixes, ils sont retenus au prorata des matchs joués à la date de l'arrêté semestriel.
- Pour les droits variables et autres recettes de sponsoring, ils sont comptabilisés sur la base d'une estimation du classement en fin de saison (au 31 décembre 2010, la société a retenu une place de 4<sup>ème</sup> du championnat) au prorata des matchs joués.

### **2.4.2 Billetterie**

Les recettes de billetterie sont réparties sur la période concernée, au prorata des matchs joués à domicile à la date de l'arrêté semestriel.

## **2.5 Charges de personnel**

Les charges de personnel de l'équipe sportive et notamment les primes sont comptabilisées en fonction des options de classement prises par la Direction.

## **2.6 Engagements de retraite**

Au regard des hypothèses retenues dans le cadre du calcul de l'IFC, la loi du 9 novembre 2010 portant réforme sur les retraites, n'a pas d'impact significatif sur le calcul de l'engagement.

Les hypothèses retenues seront modifiées dans les comptes annuels. Aucun nouvel avantage, ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours du semestre.

## **2.7 Évaluation du crédit ou de la charge d'impôt**

- Le taux utilisé pour le calcul du crédit ou de la charge d'impôt est le taux normal 33,33 % augmenté de la contribution additionnelle,
- Le crédit d'impôt latent ou la charge d'impôt sont calculés pour l'ensemble du Groupe sur la situation réelle de chaque entité comme lors de l'arrêté annuel.

L'application d'une méthode fondée sur le taux moyen d'impôt annuel n'induirait pas de différences notables avec l'approche actuellement retenue.

## **2.8 Trésorerie, équivalents de trésorerie et autres actifs financiers**

Le poste trésorerie et équivalents de trésorerie intègre des « fonds monétaires euros » lorsque les critères recommandés par l'AMF sont respectés (volatilité et sensibilité très faibles).

Conformément à la définition proposée par la norme IAS 7, le groupe exclut de la rubrique « trésorerie et équivalents de trésorerie » les sicav nanties (10,1 M€) données en garantie de caution. Ces placements bloqués sont classés en autres actifs financiers courants lorsque leur échéance est inférieure à 1 an, en autres actifs financiers non courants pour les échéances à plus d'1 an.

## **2.9 Dépréciation d'actifs non financiers**

Comme indiqué en note 2.7.4 des notes annexes des comptes au 30 juin 2010, les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie et les goodwill font l'objet de tests de dépréciation systématiques à chaque clôture des comptes. De même les immobilisations corporelles et incorporelles à durée de vie définie font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indice de perte de valeur, selon les modalités définies dans la note mentionnée ci-dessus. Les tests de dépréciation ne sont réalisés dans le cadre de l'arrêté des comptes semestriels que pour les actifs ou groupes d'actifs significatifs pour lesquels il existe un indice de perte de valeur à la fin du semestre, ou pour lesquels il existait un indice de perte de valeur à la clôture précédente. Les modalités de calcul mises en œuvre pour les tests de dépréciation réalisées au 31 décembre 2010 sont les mêmes que celles définies au 30 juin 2010.

## 2.10 Retraitement de l'emprunt OCEANE

OL GROUPE a procédé, le 28 décembre 2010, à l'émission d'un emprunt représenté par des Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). L'émission de cet emprunt a porté sur un montant de 24 033 K€ représenté par 3 310 321 obligations d'une valeur unitaire de 7,26 €, portant intérêt annuel à 7%. Chaque OCEANE permet de souscrire une action OL Groupe à tout moment. La date de remboursement de l'emprunt est prévue le 28 décembre 2015.

Les obligations (code ISIN FR0010978932) sont cotées sur Euronext Paris depuis le 28 décembre 2010.

Conformément à la norme IAS 32, l'emprunt OCEANE est ventilé entre la composante dettes et la composante capitaux propres. Le principe d'évaluation de ces deux composantes est le suivant :

- Évaluation de la composante de dettes à sa juste valeur à la date de l'émission, laquelle correspond à la valeur des flux de trésorerie (incluant les coupons et les frais d'émission) actualisés aux taux de marché en vigueur à la date d'émission pour des emprunts similaires mais sans option de conversion en actions. Le montant de la composante dette est de 20 246 K€.
- Évaluation de la composante capitaux propres par différence entre la valeur de l'emprunt OCEANE nette de frais, et la composante de capitaux propres, soit 3 133 K€.

Les frais d'émission ont été affectés au prorata de ces deux composantes, les intérêts courus sur la composante dette sont enregistrés sur la base d'un taux actuariel qui inclut les frais et commissions.

La composante capitaux propres est figée, et maintenue en capitaux propres jusqu'à l'extinction de l'instrument, pour son montant net d'impôt différé (1 079 K€), soit 2 054 K€.

### 3 - Périmètre

Sociétés	Siège social N° Siren	Activité	Nombre de mois pris en compte dans les comptes consolidés	% Contrôle 31/12/2010	% Intérêts 31/12/2010	% Intérêts 30/06/2010	
SA OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE	Lyon 421577495	Holding	6	--	--	--	--
<b>SOCIÉTÉS DÉTENUES PAR OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE</b>							
SASP OLYMPIQUE LYONNAIS	Lyon 385071881	Club de sport	6	99,99	99,99	99,99	IG
SAS OL MERCHANDISING	Lyon 442493888	Merchandising	6	99,98	99,98	99,98	IG
SAS ARGENSON	Lyon 399272277	Restauration	6	49,97	49,97	49,97	ME
SA OL VOYAGES <sup>(1)</sup>	Lyon 431703057	Agence de voyages	6	50,00	50,00	50,00	IG
SCI MEGASTORE	Lyon 444248314	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	IG
SAS OL ORGANISATION	Lyon 477659551	Sécurité et accueil	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS OL IMAGES	Lyon 478996168	Production TV	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS M2A	Lyon 419882840	Ventes de produits dérivés	6	100,00	100,00	100,00	IG
SARL BS	Lyon 484764949	Coiffure	6	40,00	40,00	40,00	ME
SNC OL BRASSERIE	Lyon 490193141	Restauration	6	99,97	99,97	99,97	IG
SAS FONCIERE DU MONTOUT	Lyon 498659762	Immobilier	6	100,00	100,00	100,00	IG
<b>ENTITES AD'HOC <sup>(2)</sup></b>							
ASSOCIATION OL	Lyon 779845569	Association	6	--	--	--	IG
SCI OL	Lyon 401930300	Immobilier	6	--	--	--	IG

IG : Intégration globale

ME : Mise en équivalence

<sup>(1)</sup> OL Voyages, détenue à 50 % est intégrée globalement car ses dirigeants sont nommés par OL Groupe.

<sup>(2)</sup> Les sociétés sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle en vertu de contrats, d'accords ou de clauses statutaires, même en l'absence de détention du capital, sont consolidées par intégration globale (entités ad hoc).

#### Dates de clôture :

Toutes les sociétés du groupe clôturent leurs comptes au 30 juin à l'exception de la SCI OL (31 décembre). Pour cette entité des comptes ont été établis du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre.



## 4 - Notes sur le bilan

### 4.1 - Mouvements de l'actif non courant

#### 4.1.1 Goodwills (valeur nette)

(en K€)	30/06/10	Augmentations	Diminutions	31/12/10
Olympique Lyonnais Merchandising	46			46
Olympique Lyonnais SASP	1 600			1 600
M2A	355			355
OL Images	220			220
<b>TOTAL <sup>(1)</sup></b>	<b>2 221</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2 221</b>

(1) dont dépréciation OL Brasserie 364 K€

#### 4.1.2 Autres immobilisations incorporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/10	Augmentations	Diminution	Cession	31/12/10
Concessions, Brevets et droits TV	972				972
Amort Concessions, Brevets et droits TV	-218	-40			-258
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>	<b>754</b>	<b>-40</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>714</b>
Contrats joueurs	200 548	22 952		-12 274	211 227
Amortissement contrats joueurs <sup>(1)</sup>	-80 703	-21 653		10 562	-91 795
<b>Contrats joueurs</b>	<b>119 845</b>	<b>1 299</b>	<b>0</b>	<b>-1 712</b>	<b>119 432</b>

(1) dont aucune dépréciation au 31/12/2010 et 2 667 K€ au 31/06/2010

La valeur nette des contrats joueurs est détaillée ainsi qu'il suit :

(en K€)	Valeur nette au 31/12/10	Valeur nette au 30/06/10
Contrats à échéance 2011	1 094	3 336
Contrats à échéance 2012	16 196	23 018
Contrats à échéance 2013	26 930	31 202
Contrats à échéance 2014	54 546	62 289
Contrats à échéance 2015	20 666	
<b>Total contrats joueurs</b>	<b>119 432</b>	<b>119 845</b>

### 4.1.3 Immobilisations corporelles

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/10	Variations de périmètre	Augmentations	Diminutions	31/12/10
Constructions et aménagements	17 379		2 385	-22	19 742
En cours de construction : Grand Stade	8 375		2 575		10 950
Matériels et mobiliers <sup>(1)</sup>	3 394		179		3 573
<b>Montants bruts</b>	<b>29 148</b>	<b>0</b>	<b>5 139</b>	<b>-22</b>	<b>34 265</b>
Constructions et aménagements	-6 791		-748	22	-7 517
Matériels et mobiliers <sup>(1)</sup>	-2 454		-239		-2 693
<b>Amortissements</b>	<b>-9 246</b>	<b>0</b>	<b>-987</b>	<b>22</b>	<b>-10 210</b>
<b>Montants nets</b>	<b>19 903</b>	<b>0</b>	<b>4 152</b>	<b>0</b>	<b>24 055</b>

(1) dont contrats de location financement retraités selon IAS 17 : 1 778 K€ en valeur brute et 781 K€ en amortissements

### 4.1.4 Autres actifs financiers et participations

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/10	Reclassement	Augmentations	Diminutions	31/12/10
Autres Immobilisations Financières	636		568	-530	674
Sicav nanties en garantie de cautions (1)	4 800	-4 800			0
<b>Montants bruts</b>	<b>5 436</b>	<b>-4 800</b>	<b>568</b>	<b>-530</b>	<b>674</b>
Dépréciations	0				0
<b>Montants nets</b>	<b>5 436</b>	<b>-4 800</b>	<b>568</b>	<b>-530</b>	<b>674</b>

(1) Voir note : Trésorerie et équivalent de trésorerie 4.2

### 4.1.5 Les participations dans les entreprises associées ont évolué de la manière suivante :

(en K€)	31/12/10	30/06/10
Position à l'ouverture	481	456
Dividendes		
Variations de périmètre		
Quote part dans le résultat des entreprises associées	13	25
<b>Position à la clôture</b>	<b>495</b>	<b>481</b>

## 4.2 - Mouvements de l'actif courant

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	30/06/10	Variations périmètre	Variations de la période	31/12/10
Stocks <sup>(1)</sup>	427		358	785
Provisions stocks	-48		15	-33
<b>Stocks nets</b>	<b>379</b>	<b>0</b>	<b>373</b>	<b>752</b>
Créances clients	13 869		15 887	29 756
Provisions clients	-923		-66	-989
<b>Créances clients nettes</b>	<b>12 946</b>	<b>0</b>	<b>15 821</b>	<b>28 767</b>
Créances sur contrats joueurs <sup>(2)</sup>	26 896		-9 024	17 872
Provision sur contrats joueurs			0	
<b>Créances contrats joueurs nettes</b>	<b>26 896</b>	<b>0</b>	<b>-9 024</b>	<b>17 872</b>
Contrats joueurs détenus en vue de la vente	1 699		-1 699	0
Provision contrats en vue de la vente	0		0	0
<b>Contrats joueurs détenus en vue de la vente nets</b>	<b>1 699</b>	<b>0</b>	<b>-1 699</b>	<b>0</b>
Sicav nanties	4 750		5 353	10 103
<b>Autres actifs financiers courants <sup>(3)</sup></b>	<b>4 750</b>	<b>0</b>	<b>5 353</b>	<b>10 103</b>
Etat taxes sur le Chiffre d'affaires	10 804		-118	10 686
Créances d'impôt sociétés	898		-567	331
Autres créances fiscales	13		112	125
Créances sociales	109		42	151
Autres actifs courants	705		7 920	8 625
Comptes de régularisations	862		685	1 547
<b>Total autres actifs courants</b>	<b>13 391</b>	<b>0</b>	<b>8 074</b>	<b>21 465</b>
Provisions sur créances d'impôt	-23			-23
<b>Montants nets autres actifs</b>	<b>13 368</b>	<b>0</b>	<b>8 074</b>	<b>21 442</b>

(1) Les stocks proviennent pour l'essentiel de l'activité d'OL merchandising et M2A.

(2) Les créances sur contrats joueurs s'analysent comme suit :

(en K€)	31/12/10		30/06/10	
	courant	non courant	courant	non courant
Créances sur cessions intervenues en 2008	0		4 783	
Créances sur cessions intervenues en 2009	10 707	0	15 107	10 100
Créances sur cessions intervenues en 2010	4 224	2 456	7 006	2 448
Créances sur cessions intervenues en 2011	2 941	396		
<b>Créances contrats joueurs brutes</b>	<b>17 872</b>	<b>2 852</b>	<b>26 896</b>	<b>12 548</b>
	<b>20 724</b>		<b>39 444</b>	

L'impact de l'actualisation sur les contrats joueurs est de 71 K€. L'impact constaté en produits financiers est présenté en note 5.6.

Les créances sur contrats joueurs échues non provisionnées ne sont pas significatives. Les créances clients échues non provisionnées restent non significatives.

Les informations sur le risque clients sont données en note 4.7.2.

(3) Voir note (1) chapitre suivant

## Trésorerie et équivalents de trésorerie

Les flux de la période s'analysent comme suit :

(en K€)	Coût historique au 31/12/10	Valeur de marché au 31/12/10	Coût historique au 30/06/10	Valeur de marché au 30/06/10
Parts de SICAV et FCP <sup>(1)</sup>	44 174	44 174	45 457	45 457
Disponibilités	401	401	326	326
<b>Total</b>	<b>44 575</b>	<b>44 575</b>	<b>45 783</b>	<b>45 783</b>

(1) Placements uniquement dans des Sicav en euros qualifiées de monétaires, ou placements à capital garanti.

Le coût historique correspond à la valeur de marché, une cession suivie d'un rachat étant effectuée à la date d'arrêté des comptes.

Conformément à IAS 7, le Groupe a exclu de ce poste 10 103 K€ de SICAV nanties. Celles-ci sont classées actifs financiers courants au vu de leur échéance.

## 4.3 - Autres mouvements

La ventilation des impôts différés Actifs et Passifs par nature s'analyse comme suit :

(en K€)	30/06/10	Reclassement	Impacts résultat	Impacts réserves	31/12/10
Impôts différés sur déficits	19 236		3 423		<b>22 659</b>
Impôts différés liés aux contrats joueurs	-3 181		481		<b>-2 700</b>
Impôts différés sur OCEANE			3	-1 079	<b>-1 076</b>
Autres impôts différés actifs	210		-440	37	<b>-193</b>
<b>Impôts différés actifs</b>	<b>16 265</b>	<b>0</b>	<b>3 467</b>	<b>-1 042</b>	<b>18 690</b>
<b>Impôts différés passifs</b>	<b>-23</b>		<b>-34</b>		<b>-57</b>
<b>Montants nets</b>	<b>16 242</b>	<b>0</b>	<b>3 433</b>	<b>-1 042</b>	<b>18 633</b>

Les impôts différés représentent pour l'essentiel l'effet d'impôt lié aux déficits.

L'économie d'impôts liée aux déficits non activés s'élève à 771 K€.

## 4.4 - Notes sur les capitaux propres

Le capital social, composé d'actions ordinaires, n'a pas évolué.

(en K€)	31/12/2010	30/06/2010
Nombre d'actions	13 241 287	13 241 287
Valeur nominale	1,52	1,52
<b>Capital social</b>	<b>20 127</b>	<b>20 127</b>

Les réserves et autres fonds propres se ventilent de la manière suivante :

(en K€)	31/12/2010	30/06/2010
Réserves légales	2 013	2 013
Réserves réglementées	37	37
Autres réserves	130	130
Report à nouveau	37 008	32 770
<b>Total réserves sociales</b>	<b>39 188</b>	<b>34 950</b>
Réserves liées au paiement en action	233	205
Réserves liées aux autres retraitements IFRS	-34 988	4 744
Autres fonds propres (OCEANE) <sup>(1)</sup>	2 054	
<b>Total réserves et autres fonds propres</b>	<b>6 487</b>	<b>39 899</b>

(1) Les autres fonds propres correspondent à l'évaluation de la composante de capitaux propres relative au retraitement de l'emprunt OCEANE (voir note 2.10).

Le tableau de variation des capitaux propres est présenté dans la première partie : Etats financiers.

## 4.5 Provisions

### 4.5.1 Provisions pour engagements de retraite

(en K€)	31/12/10	30/06/10
<b>Valeur actualisée des engagements à l'ouverture</b>	<b>712</b>	<b>518</b>
Variations de périmètre		
Coûts financiers	14	26
Coûts des services rendus dans l'exercice	36	51
Amortissements des services passés non acquis		
<b>Valeur actualisée projetée des engagements à la clôture</b>	<b>762</b>	<b>595</b>
Ecart actuariel de l'exercice		117
<b>Valeur actualisée des engagements à la clôture</b>	<b>762</b>	<b>712</b>

Le montant de la provision constituée par le Groupe au regard des engagements de retraite correspond à la valeur de l'obligation pondérée par les coefficients suivants :

- La revalorisation attendue des salaires au taux de 1% par an,
- L'âge de départ à la retraite (60 ans pour les non cadres et 63 ans pour les cadres),
- L'évolution des effectifs, dont l'estimation repose sur la table de survie prospective établie par l'INSEE et sur un taux de rotation résultant de l'observation statistique,
- Le taux d'actualisation s'élève à 4,00% au 31 décembre 2010 (4,90% au 31 décembre 2009),
- Le taux de charges : 43% dans le cas général.

Le Groupe a décidé d'appliquer l'amendement de la norme IAS 19 qui permet la comptabilisation des pertes et des gains actuariels en capitaux propres, l'impact sur la période est de 0.

Il n'y a pas de cotisations versées à un fonds.

Le changement d'hypothèses lié à la loi de novembre 2010 sur la réforme des retraites sera réalisé pour les comptes annuels 2010-2011.

#### 4.5.2 - Provisions pour risques et charges (moins d'un an)

(en K€)	30/06/10	Augmentations	Diminutions		31/12/10
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions pour litiges salariés	80		-27		53
Provisions pour charges	848	2	-662	-47	141
Autres provisions pour risques	22	12		-22	12
<b>Total</b>	<b>950</b>	<b>14</b>	<b>-689</b>	<b>-69</b>	<b>206</b>

#### 4.6 - Echéances des dettes

(en K€)	31/12/10	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Dettes financières <sup>(1)</sup>	26 210	18 709	6 020	1 481
OCEANE <sup>(2)</sup>	20 246		20 246	
Fournisseurs	12 081	12 081		
Dettes sur contrats joueurs <sup>(3)</sup>	53 118	43 982	9 136	
Dettes d'impôt sociétés	-			
Autres dettes fiscales	13 902	13 902		
Dettes sociales	21 907	21 907		
Autres passifs courants	3 798	3 798		
Comptes de régularisation	14 605	14 605		
<b>Total</b>	<b>165 867</b>	<b>128 984</b>	<b>35 402</b>	<b>1 481</b>

- (1) Les dettes financières de 1 à 5 ans correspondent principalement à des lignes de crédits bancaires, à échéance à moins de deux ans, contractées par l'OL Groupe et l'Association OL, crédits accordés à des taux basés sur Euribor plus une marge négociée variant selon les établissements bancaires. Les dettes financières à plus de 5 ans correspondent en partie à des emprunts à taux fixes contractés par une SCI du Groupe pour les acquisitions de construction (cf. note 7.3), ainsi qu'à un emprunt contracté en novembre 2008 par OL Association dans le cadre du financement du centre de formation.

L'échéancier des dettes liées au retraitement des contrats de location selon IAS17 est le suivant :

(en K€)	31/12/10	à 1 an au plus	+ d'1 an et - de 5 ans	à + de 5 ans
Emprunts constatés sur location financement	1 034	339	695	
<b>Total</b>	<b>1 034</b>	<b>339</b>	<b>695</b>	<b>-</b>

- (2) La dette OCEANE correspond à l'évaluation de la composante dette relative au retraitement de l'emprunt OCEANE (voir note 2.10).

- (3) Les dettes sur contrats joueurs font l'objet d'actualisation, le montant de l'actualisation au 31 décembre 2010 est de 466 K€, ce montant sera enregistré en charges financières prorata temporis.

Ces dettes sur contrats joueurs sont garanties par des cautions bancaires à hauteur de 40 864 K€ (dont 11 163 K€ à plus d'un an). Ces dettes sont détaillées ci-dessous :

(en K€)	31/12/10			30/06/10		
	Total	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant
Dettes sur acquisitions intervenues avant 2007	51	51	0	338	289	49
Dettes sur acquisitions intervenues en 2008	274	274	0	1 046	949	97
Dettes sur acquisitions intervenues en 2009	937	843	94	7 587	7 398	189
Dettes sur acquisitions intervenues en 2010	32 874	32 573	301	45 805	30 779	15 026
Dettes sur acquisitions intervenues en 2011	18 981	10 241	8 741	0	0	0
<b>Total</b>	<b>53 118</b>	<b>43 982</b>	<b>9 136</b>	<b>54 776</b>	<b>39 415</b>	<b>15 361</b>

## 4.7 - Instruments financiers

### 4.7.1 Juste valeur des instruments financiers

La ventilation des actifs et passifs financiers selon les catégories prévues par la norme IAS 39 catégories « extra-comptable » et la comparaison entre les valeurs comptables et les justes valeurs, sont données dans le tableau ci-dessous (hors créances et dettes fiscales et sociales).

(en K€)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/10	Juste valeur au 31/12/10	Valeur nette comptable au 30/06/10	Juste valeur au 30/06/10
Créances sur contrats joueurs	B et C	20 724	20 724	39 444	39 444
Contrats joueurs détenus en vue de la vente	D		0	1 699	1 699
Autres actifs financiers non courants	C	674	674	5 436	5 436
Clients	C	28 767	28 767	12 946	12 946
Autres actifs financiers courants	A	10 103	10 103	4 750	4 750
Autres actifs courants <sup>(2)</sup>	C	8 625	8 625	705	705
Valeurs mobilières de placements	A	44 174	44 174	45 457	45 457
Trésorerie	A	401	401	326	326
<b>Actifs financiers</b>		<b>113 468</b>	<b>113 468</b>	<b>110 763</b>	<b>110 763</b>

(en K€)	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable au 31/12/10	Juste valeur au 31/12/10	Valeur nette comptable au 30/06/10	Juste valeur au 30/06/10
OCEANE <sup>(1)</sup>	B	20 246	25 059		
Dettes financières	B	26 210	26 210	39 952	39 952
Dettes sur contrats joueurs	B et C	53 118	53 118	54 776	54 776
Fournisseurs	C	12 081	12 081	11 112	11 112
Autres passifs courants <sup>(2)</sup>	C	3 798	3 798	2 958	2 958
<b>Passifs financiers</b>		<b>115 453</b>	<b>120 266</b>	<b>108 798</b>	<b>108 798</b>

- (1) La juste valeur de l'OCEANE correspond à sa valeur boursière. Celle-ci n'est pas directement comparable à sa valeur comptable qui exclut la composante option d'achat constatée en fonds propres (voir note 2.10). Pour mémoire, le montant de l'OCEANE était de 24 033 K€ avant frais d'émission.

- (2) Hors créances et dettes fiscales et sociales et comptes de régularisation.

A : Actifs à la juste valeur par le résultat

B : Actifs et passifs évalués au coût amorti

C : Actifs et passifs évalués au coût

#### **4.7.2 Politique de gestion des risques**

Dans le cadre de son activité, le Groupe n'est pas exposé de manière significative aux risques de change.

##### **Risques de liquidité**

Le groupe n'est pas exposé au risque de liquidité, les actifs courants et notamment les éléments de trésorerie, étant supérieurs aux passifs courants. Pour cette raison certaines échéances n'ont pas été détaillées pour la part à moins d'un an.

##### **Risque de crédit financier**

Ce risque comprend principalement les opérations relatives aux placements de trésorerie. Les placements du Groupe sont constitués de VMP comprenant des Sicav et FCP monétaires libellés en euros régulières et cessibles à tout moment. Ces placements sont détenus afin de répondre aux besoins de trésorerie quotidiens, il n'existe pas de risques de contre partie.

##### **Les contrats de crédits et engagements de caution**

Au 31 décembre 2010, le Groupe dispose d'un engagement de ses partenaires bancaiers pour un montant global de 42,6 M€ afin de faire face aux besoins de financement de ses activités. Les contrats de crédit prévoient des clauses en matière d'exigibilité et des conventions détaillées en note 7.3.

A ce jour le Groupe respecte ces dispositions.

##### **Risque de crédit commercial**

Le risque de crédit au 31 décembre 2010 n'a subi aucune variation depuis le 30 juin 2010. Il n'existe pas de créances échues significatives non dépréciées.

##### **Risques de marché - Risques de taux**

Le groupe dispose de moyen de financement à moyen terme portant intérêt sur la base du taux EURIBOR et place sa trésorerie disponible sur des supports de placement rémunérés sur la base des taux variables à court terme (EONIA et EURIBOR). Dans ce contexte, le Groupe est assujéti à l'évolution des taux variables et en appréhende le risque de façon régulière.

A ce jour, le Groupe n'a pas mis en place d'instruments de couverture de taux. Une augmentation du taux de 1 % engendrerait, à dette constante, une augmentation des produits d'intérêt d'environ 0,3 million d'euros.

La gestion quotidienne de la trésorerie du Groupe est assurée par la Direction Financière en utilisant un système d'information intégré. Un reporting hebdomadaire de la situation nette de la trésorerie est établi et permet de suivre l'évolution de l'endettement et de la trésorerie placée.



### 4.7.3 Trésorerie nette

La trésorerie nette, y compris créances et dettes joueurs, comprend les dettes financières, la trésorerie et équivalent de trésorerie, les Sicav nanties ainsi que les dettes et créances sur contrats joueurs. La trésorerie nette ainsi calculée s'élève à -24 172 K€ au 31 décembre 2010 pour 50 K€ au 30 juin 2010.

(en K€)	31/12/2010	30/06/2010
Valeurs mobilières de placement	44 174	45 457
Disponibilités	401	326
Découverts	-1 106	-9 732
<b>Trésorerie du tableau de flux de trésorerie</b>	<b>43 469</b>	<b>36 051</b>
SICAV NANTIES	10 103	9 550
<b>Trésorerie globale</b>	<b>53 572</b>	<b>45 601</b>
OCEANE	-20 246	
Dettes financières non courantes	-7 501	-25 371
Dettes financières courantes	-17 603	-4 849
<b>Trésorerie nette d'endettement</b>	<b>8 222</b>	<b>15 381</b>
<b>Créances sur contrats joueurs courantes</b>	<b>17 872</b>	<b>26 896</b>
<b>Créances sur contrats joueurs non courantes</b>	<b>2 852</b>	<b>12 548</b>
<b>Dettes sur contrats joueurs courantes</b>	<b>-43 982</b>	<b>-39 415</b>
<b>Dettes sur contrats joueurs non courantes</b>	<b>-9 136</b>	<b>-15 360</b>
<b>Trésorerie nette d'endettement y compris créances et dettes joueurs</b>	<b>-24 172</b>	<b>50</b>

## 5 - Notes sur le compte de résultat

### 5.1 Ventilation des produits des activités

#### 5.1.1 Ventilation des produits par nature d'activité

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Droits TV LFP-FFF <sup>(1)</sup>	22 602	20 191
Droits TV UEFA <sup>(1)</sup>	18 240	18 198
Billetterie	10 038	11 410
Partenariats- Publicité <sup>(2)</sup>	12 373	7 756
Produits de la marque <sup>(3)</sup>	16 642	17 824
<b>Produits des activités (hors contrats joueurs)</b>	<b>79 895</b>	<b>75 379</b>
<b>Produits de cession des contrats joueurs <sup>(4)</sup></b>	<b>5 337</b>	<b>14 479</b>
<b>Produits des activités</b>	<b>85 232</b>	<b>89 858</b>

(1) Les principaux clients sont la Ligue de Football Professionnelle et l'Union Européenne des Associations de Football qui représentait 48% du produit des activités au 31 décembre 2010.

(2) Les principaux clients sont indiqués en note 1.4.

(3) Les produits de la marque se ventilent comme ci-dessous :

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Produits de merchandising	5 329	5 825
Produits liés à l'image	1 850	1 664
Contrat signing fee	7 000	7 000
Autres	2 463	3 335
<b>Produits de la marque</b>	<b>16 642</b>	<b>17 824</b>

(4) Les produits de cession de joueurs se ventilent comme ci-dessous :

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
BODMER Mathieu	2 484	
BOUMSONG Jean-Alain	496	
COUPET Grégory		225
GROSSO Fabio		1 984
KEITA Abdoul Kader		8 365
PIQUIONNE Frédéric	1 102	
MOUNIER Anthony		2 458
DIVERS	1 255	1 447
<b>Produits de cession des contrats joueurs</b>	<b>5 337</b>	<b>14 479</b>

### 5.1.2 Ventilation des produits des activités par sociétés

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Olympique Lyonnais Groupe et divers	59	115
Olympique Lyonnais SASP	76 042	80 179
OL Merchandising	4 051	4 458
M2A	1 278	1 367
OL Voyages	1 753	1 878
OL Images	1 850	1 664
OL Organisation	17	50
Association Olympique Lyonnais	183	146
<b>Produits des activités</b>	<b>85 232</b>	<b>89 858</b>

### 5.2 Ventilation des achats consommés

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Achats externes pour revente en interne <sup>(1)</sup>	-4 064	-3 361
Autres achats consommés	-4 746	-5 173
<b>Achats consommés</b>	<b>-8 810</b>	<b>-8 534</b>

(1) Ils sont composés principalement des frais de voyages et frais d'organisation.

### 5.3 Dotations aux amortissements et provisions nettes

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011 (1)	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010 (2)
Dotations sur actif immobilisé corporel et incorporel	-1 027	-1 026
Dotations nettes pour indemnités de départ à la retraite	-50	-40
Dotations nettes aux autres provisions pour risques	739	10
Dotations sur provisions nettes sur actif circulant	-51	-122
<b>TOTAL HORS CONTRATS JOUEURS</b>	<b>-389</b>	<b>-1 178</b>
Dotations sur actif immobilisé : contrats joueurs	-21 662	-19 740
Dotation nette sur créances sur contrats joueurs		
Dotations aux provisions sur contrats joueurs		-712
Reprises de provisions sur contrats joueurs		
<b>TOTAL CONTRATS JOUEURS</b>	<b>-21 662</b>	<b>-20 452</b>

(1) Dont dotations financières -14 K€ soit dotations aux amort. et provisions opérationnelles de -375 K€.

(2) Dont dotations financières -13 K€ soit dotations aux amort. et provisions nettes opérationnelles de - 1 165 K€.

### 5.4 Valeur résiduelle des contrats joueurs

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Diminutions de l'actif contrats joueurs	-1 712	-2 829
Dettes relatives aux contrats cédés	100	396
Contrats joueurs destinés à la vente	-1 690	-8 356
<b>Valeur résiduelle des contrats joueurs</b>	<b>-3 302</b>	<b>-10 789</b>

## 5.5 Charges de personnel

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Masse salariale	-36 954	-29 016
Charges sociales	-12 455	-9 712
Intéressements et participation	-194	-87
Droit à l'image collective <sup>(1)</sup>		-8 459
Charges relatives du plan de stock options <sup>(2)</sup>	-42	-42
<b>TOTAL</b>	<b>-49 645</b>	<b>-47 317</b>

(1) L'application en 2004 d'une législation particulière quant à la rémunération du droit à l'image collective des joueurs d'un club sportif professionnel a permis aux clubs de football français de bénéficier d'une exonération de charges sociales sur une partie de la rémunération versée aux joueurs. Ce dispositif est arrêté à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2010.

(2) Le plan de stock options mis en place le 20 novembre 2007 entre dans le périmètre de la norme IFRS2. Ce plan porte sur 194 640 options attribuées aux cadres de la société, ces options pourront être exercées du 1<sup>er</sup> janvier 2012 au 20 novembre 2015.

Modalités du plan :

- Le prix d'exercice est égal à 18,13 €.
- Le nombre d'options attribuées est conditionné à des performances liées au cours de bourse de l'action et à la rentabilité opérationnelle courante du groupe.
- La condition de présence est de 4 ans.
- Il n'y a pas de période d'incessibilité.

Les calculs prennent en compte notamment les paramètres suivants : la maturité des options, la volatilité et le taux de distribution.

Le montant en résultat, étalé sur la durée de la période de l'attribution (du 20 novembre 2007 au 31 décembre 2011), sera modifié en fonction des niveaux d'atteintes des objectifs ci-dessus et de la présence des bénéficiaires du plan au jour de l'arrêt.

## 5.6 Résultat financier

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Produits de trésorerie et équivalents de trésorerie	92	112
Intérêts sur les lignes de crédits	-350	-204
Charges d'actualisation des contrats joueurs	-284	-636
Produits d'actualisation des contrats joueurs	180	404
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>-362</b>	<b>-324</b>
Dotations aux provisions nettes de reprises financières	-14	16
Autres produits et charges financières	45	-75
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>31</b>	<b>-59</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>-331</b>	<b>-383</b>

## 5.7 Impôts

### Ventilation de l'impôt

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Impôt exigible	102	-23
Impositions différées	3 433	4 501
<b>Charge d'impôt</b>	<b>3 535</b>	<b>4 478</b>

### Preuve d'impôt

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	%	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010	%
<b>Résultat brut avant impôts</b>	<b>-10 357</b>		<b>-13 135</b>	
Impôt au taux de droit commun	3 566	-34,43%	4 522	-34,43%
Effet des différences permanentes	-81	0,78%	-144	1,10%
Crédits d'impôts	137	-1,32%	51	-0,39%
Divers	-87	0,84%	49	-0,37%
<b>Impôt sur les bénéfices</b>	<b>3 535</b>	<b>-34,13%</b>	<b>4 478</b>	<b>-34,09%</b>

## 6 - Notes sur les effectifs

L'effectif moyen se répartit dans les sociétés du Groupe comme ci-dessous :

	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
Olympique Lyonnais Groupe	42	41
OL Merchandising	23	22
Olympique Lyonnais SASP	42	47
OL Voyages	8	9
OL Association	95	84
OL Organisation	16	16
OL Images	20	20
M2A	8	8
Foncière du Montout	1	1
<b>Total</b>	<b>255</b>	<b>248</b>

## 7 - Notes sur les engagements hors bilan

Seuls les engagements hors bilan ayant subi des modifications significatives sont repris ci-dessous :

### 7.1 Engagements reçus

(en K€)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Engagements liés aux cessions de contrats joueurs sous conditions suspensives	13 950	4 900		18 850

Les engagements reçus sont constitués par :

- **les lignes de crédits bancaires (cf. 7.3)**
- **les engagements liés aux cessions de contrats joueurs** de 18,9 M€. Certains contrats de transfert prévoient la rétrocession conditionnée après le transfert de sommes, versées au club en cas de réalisation de performances.

### 7.2 Engagements donnés

(en K€)	A moins d'1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans	Total
Engagements liés aux acquisitions de contrats joueurs	2 950	7 500		10 450
Engagements pris dans le cadre des contrats joueurs sous conditions de présence du joueur au sein du club	6 825	15 272		22 097
Engagements liés à la construction du grand stade	4 208	1 020		5 228

Les engagements donnés sont constitués par :

- **les engagements liés à l'acquisition de contrats joueurs** de 10,5 M€ correspondent à des engagements pris auprès des clubs cédants en cas de transfert du contrat joueur.
- **les engagements pris dans le cadre des contrats joueurs** de 22,1 M€, correspondent principalement à des compléments de rémunérations à verser dans le futur. Ces engagements sont généralement conditionnés à la présence des joueurs au sein de l'effectif du club.
- **engagements concernant les projets immobiliers :**  
Au 31 décembre 2010, le montant de l'engagement concernant la construction du grand stade est de 5,2 M€.

### 7.3 Lignes de crédits, engagements de cautions et covenants

(en K€)	2010	2009
Conventions bancaires, montant disponible	42 633	70 566
Dont utilisés sous forme de tirages	20 308	31 042
Dont utilisés sous forme de cautions <sup>(1)</sup>	22 325	39 524
Autres engagements de cautions <sup>(1)</sup>	18 539	22 900

(1) Ces cautions sont données dans le cadre d'acquisition de contrats joueur

#### **L'OL Groupe dispose de moyens de financement par l'intermédiaire des contrats conclus avec ses partenaires bancaires :**

Ces contrats, crédits ou engagements de cautions, portant sur un montant global de 42 633 K€, comportent, outre les engagements usuels de ce type de contrats des clauses en matière d'exigibilité anticipée et de covenants, notamment :

- L'OL Groupe doit détenir à tout moment, en capital et droits de vote, la majorité dans les Assemblées de la SASP Olympique Lyonnais.
- Les actionnaires majoritaires d'OL Groupe doivent détenir plus de 50,01% des droits de vote.
- Le Groupe doit maintenir les ratios financiers suivants :
  - Endettement net ajusté sur fonds propres inférieur à 0,5.
  - Endettement ajusté sur Excédent brut d'exploitation inférieur à 2,0.
  - D'autres ratios calculés sur l'activité sportive.
- Le Groupe doit informer la banque de tout événement de nature à avoir un effet défavorable sur l'activité, le patrimoine ou la situation économique et financière d'OL Groupe et de ses filiales.

Les autres engagements de cautions portent sur un montant total de 18 539 K€. Ces cautions sont données dans le cadre d'acquisition de contrats joueurs.

#### **Emprunts bancaires relatifs au financement de la construction de l'OL Store**

Le 30 juin et le 3 juillet 2003, dans le cadre du financement de la construction de l'OL Store, la société SCI Mégastore Olympique Lyonnais a conclu avec le Crédit Lyonnais d'une part et la Banque Rhône-Alpes d'autre part deux emprunts d'un million d'euros chacun pour une durée de quinze ans. Ces emprunts font l'objet de remboursement par échéance trimestrielle et portent intérêt au taux de 4,90% et 4,70% l'an.

Des cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de convention sont prévus au contrat.

#### **Emprunts bancaires relatifs au financement du centre de formation**

Le 6 novembre 2008, dans le cadre du financement de la construction du centre de formation, la société Olympique Lyonnais Association a conclu avec la BNP un emprunt de 3 millions d'euros pour une durée de dix ans. Cet emprunt fait l'objet de remboursement par échéance mensuelle et porte intérêt à taux variable basé sur l'euribor 1 mois plus une marge fixe.

Des cas d'exigibilité anticipée usuels pour ce type de convention sont prévus au contrat.

## Emprunt OCEANE

Le 28 décembre 2010, OL GROUPE a procédé à l'émission d'un emprunt représenté par des Obligations à option de Conversion et/ou d'Echange en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANE). Les obligations (code ISIN FR0010978932) sont cotées sur Euronext Paris depuis le 28 décembre 2010.

L'émission de cet emprunt a porté sur un montant de 24 033 K€ représenté par 3 310 321 obligations d'une valeur unitaire de 7,26 €, portant intérêt annuel à 7%. Chaque OCEANE permet de souscrire une action OL Groupe à tout moment, entre le 28 décembre 2010 et le 28 décembre 2015. La date de remboursement de l'emprunt est prévue le 28 décembre 2015.

L'évaluation de la composante de dettes de cet instrument financier a fait ressortir un taux d'intérêt effectif (TIE) de 11,30%.

## 8 - Notes sur les relations avec les parties liées

Le groupe OL Groupe est consolidé par intégration globale dans le Groupe ICMI (52, Quai Paul Sédallian- 69009 LYON) et par mise en équivalence dans le Groupe Pathé (2 rue Lamennais 75008 Paris).

Le détail des relations du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010 entre le Groupe OL Groupe et la société ICMI, Pathé et leurs filiales est le suivant :

(en K€)	31/12/10	31/12/09
<b>Créances</b>		
Créances d'exploitation (valeurs brutes)	42	19
<b>Total</b>	<b>42</b>	<b>19</b>
<b>Dettes</b>		
Dettes d'exploitation	198	234
<b>Total</b>	<b>198</b>	<b>234</b>

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
<b>Charges d'exploitation</b>		
Redevances de direction Générale	180	314
Autres charges externes	350	520
<b>Total</b>	<b>530</b>	<b>834</b>
<b>Produits d'exploitation</b>		
Frais généraux	18	64
<b>Total</b>	<b>18</b>	<b>64</b>



## 9 - Rémunérations de l'équipe de direction

L'équipe de direction comprend 4 personnes. Le Président Directeur Général n'est pas rémunéré directement par OL Groupe. La redevance facturée par ICMI à OL Groupe intègre les prestations du Président Directeur Général.

(en K€)	1 <sup>er</sup> semestre 2010/2011	1 <sup>er</sup> semestre 2009/2010
<b>Avantages accordés aux dirigeants</b>		
Avantages à court terme <sup>(1)</sup>	546	351
Avantages postérieurs à l'emploi		
Autres avantages à long terme		

(1) Les avantages à court terme comprennent les rémunérations fixes et variables, les avantages en nature et les jetons de présence.

## 10 - Evénements postérieurs à la clôture

Le club a cédé lors du mercato d'hiver, l'international camerounais Jean II MAKOUN au club anglais d'Aston Villa pour un montant de 6 M€.

# Attestation du responsable du rapport financier semestriel

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

**Jean-Michel AULAS**

**Président**

# Rapport des Commissaires aux Comptes sur l'information financière semestrielle Période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010

**ORFIS BAKER TILLY**

**Le Palais d'Hiver  
149, boulevard Stalingrad  
69100 VILLEURBANNE**

**COGEPARC**

**Membre de PKF  
Le Thélémos  
12, quai du Commerce  
69009 LYON**

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par assemblée générale et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société OLYMPIQUE LYONNAIS GROUPE SA, relatifs à la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration, dans un contexte (décrit dans la note 2.3) de forte volatilité des marchés, de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice 30 juin 2010. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

## **I – Conclusion sur les comptes**

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 - norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

## **II – Vérification spécifique**

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Villeurbanne et Lyon, le 25 février 2011

ORFIS BAKER TILLY

COGEPARC

Michel CHAMPETIER

Stéphane MICHOU